

ELECTIONS MUNICIPALES 2014 : PENSER GLOBALEMENT, AGIR LOCALEMENT

Motion de cadrage portée par le Bureau exécutif

Après la séquence électorale de 2012, les élections municipales sont un rendez-vous essentiel des écologistes. Il convient de rappeler que la séquence municipale devancera de quelques mois les élections européennes de 2014. Le scrutin suivant étant les élections régionales de 2015.

Ces trois scrutins en partie proportionnels, sont ceux où les écologistes bénéficient de la meilleure écoute de la part des citoyen-nes. Il est donc essentiel de préparer au mieux ces échéances.

Pour les élections municipales, rappelons que, suivant le principe de subsidiarité, ce sont les adhérent-es EELV des communes concernées qui décident de la stratégie et des candidatures.

Pour la question de la désignation des candidat-es, rappelons les deux principes intangibles :

- Les adhérent-es EELV déterminent la stratégie d'EELV et désignent les candidat-es issues de EELV (qui en sont adhérent-e).*
- La proportionnelle doit être respectée pour le choix des candidat-es.*

Pour les élections municipales, le nouveau règlement intérieur précise les règles de mise en œuvre du principe de subsidiarité, de la constitution des listes et du principe de parité

Cette motion de cadrage vise à favoriser une ligne politique qui soit la plus cohérente possible entre l'ensemble des territoires.

Autonomie ciblée.

Partout où cela est possible, en prenant en compte les enjeux locaux, les adhérent-es EELV viseront la présentation de listes ouvertes sur la société. L'objectif est de rendre lisible et visible notre projet, de renforcer l'ancrage local des écologistes et d'amener un maximum d'élus au pouvoir pour porter la transformation écologique dans les exécutifs locaux.

Pour ce faire, la priorité est de co-construire des projets municipaux avec les citoyen-nes. Cette "autonomie ouverte" se décline par une volonté de fusion au second tour avec la ou les listes de Gauche présente-s au premier tour.

Participer pour peser.

L'objectif des municipales est de confirmer les mairies écologistes actuelles et de renforcer la présence des écologistes dans des majorités et des exécutifs, et au-delà, en cas de défaite de la Gauche et des écologistes, dans les minorités des conseils municipaux.

Co-élaborer des projets écologistes municipaux et intercommunaux.

Dés maintenant, nous invitons les groupes locaux à mettre en œuvre des "fabriques citoyennes" pour construire des projets municipaux en phase avec les enjeux locaux. Il convient, dans ces travaux, de prendre en compte les compétences intercommunales, même si nous déplorons que le Gouvernement ai renoncé à un mode de scrutin directe pour désigner les élu-es des EPCI. Des intergroupes d'agglomération pourront être avantageusement créé afin d'élaborer un projet commun sur les compétences qui relèvent de cet échelon, et mener ainsi des campagnes coordonnées sur ces thématiques.

Renforcer le réseau coopératif de l'écologie politique.

Plus qu'aucune autres, les campagnes municipales permettent de densifier le réseaux des sympathisants écologistes. Ce renforcement est indispensable si on souhaite développer l'écologie politique dans notre pays. La méthode qui consiste à co-construire un projet municipal et de communiquer sur les objectifs politiques locaux issus de ce travail collectif renforce nos enclaves citoyens sur les territoires et renforce notre légitimité politique.

Unanimité moins 3 blancs